Cfdt: Cerema

Un avenir pour chacun
dans un Cerema pour tous

Conseil d'Administration (CA)

Le CA (Conseil d'Administration) est une instance de gouvernance décisionnelle, mais où les représentants du personnel sont minoritaires pour les votes.

*Ne pas confondre avec le **CSA,** Comité Social d'Administration d'établissement, instance interne et consultative de dialogue social, où ne votent que les représentants du personnel.*

Le Cerema (comme IGN, Météo-France, VNF…) est un Établissement Public Administratif (EPA), sous tutelle conjointe (Transition Ecologique, Aménagement du territoire et Décentralisation). A ce titre, il dispose d'une 'certaine' autonomie administrative et financière, avec un **Conseil d'Administration (CA).**

Le CA délibère sur les budgets (initial, rectificatif), le compte financier, le programme et le rapport d'activité, les orientations stratégiques, les conventions, l' attribution des marchés importants…

Depuis 2023, sa **gouvernance** est partagée avec les collectivités (loi 3DS).

Le **Conseil d'Administration** du Cerema compte 35 membres, dont :

- 7 représentant.es de l'Etat, désigné.es (35% des voix),
- 20 représentant.es des collectivités, élu.es (40% des voix),
- 3 personnalités qualifiées, désignées (15% des voix)
- **5 représentant.es du personnel, élu.es par vous** (10% des voix).



Retour sur notre mandat 2023-2026 au CA

Au cours des quatre années écoulées, vos élus CFDT ont siégé au Conseil d'Administration, sans position dogmatique, conscients des limites de leur mandat, mais avec la volonté de porter la voix de leurs collègues, pour défendre les missions, les moyens financiers et humains du Cerema.

Vos élus CFDT ont adapté leurs votes en fonction des enjeux, sachant très bien que leur poids reste minoritaire, du fait de la construction de la composition du CA. Ils furent parfois suivis par quelques rares administrateurs (personne qualifiée ou élus locaux) qui manifestèrent ainsi leur désapprobation des mauvais coups portés au Cerema par la tutelle et Bercy.

Vos élus CFDT ont su aussi proposer des **amendements** ou des motions pour tenter d'infléchir les décisions. **In fine, ils ont voté** :

- **POUR** les programmes et rapports d'activités, car il s'agit de NOS activités (plan tourisme, programme Ponts, CUBEs…),
- **POUR** les demandes d'adhésion des collectivités
- **POUR** l'application de mesures financières favorables aux agents (frais de déplacement, titres restaurant…)
- **CONTRE** la réélection de la présidente du CA, le 13 mai 2023, estimant que sa reconduite n'incarnait pas la nouvelle gouvernance partagée (les autres syndicats n'ont pas pris part au vote)
- **CONTRE** les budgets comportant des baisses d'effectifs et/ou de moyens financiers,
- **CONTRE** le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI 2024-2027).

Sur d'autres points tels que des budgets rectificatifs ou des comptes financiers « techniques » et sans enjeu, des conventions jugées trop floues, des délégations de pouvoir au DG, certains marchés... ils ont préféré choisir l'**ABSTENTION** plutôt que de voter CONTRE par principe.

VOS représentants CFDT, que vous avez élus pour VOUS représenter, sont toujours venus s'exprimer devant le Conseil. Ils n'ont quitté la salle que le 19 mars 2025, importante journée d'action et de grève contre la réforme des retraites, après être venus lire une déclaration sur ce sujet.

Patrick FOURMIGUE et Claude GUILLET espèrent avoir été dignes de votre confiance. Pour le prochain mandat 2027-2030, ils vous remercient d'avance de porter votre voix sur la liste CFDT renouvelée.

A noter : Tous nos comptes-rendus et actions sont consultables sur l'espace Cerema du site CFDT-UFETAM

Nos engagements pour le prochain mandat 2027-2030 du CA

- siéger, **pour vous représenter**, en continuant à ajuster nos votes aux enjeux,
- assumer la **nouvelle gouvernance partagée,** en restant à l'écoute des collectivités,
- veiller au maintien des **missions** du Cerema, dans le projet stratégique 2025-2028,
- revendiquer que la **subvention** SCSP couvre la masse salariale des emplois permanents (fonctionnaires, OPA et CDI),
- interpeller les élu.es des collectivités, pour maintenir les moyens humains et financiers du Cerema, améliorer les conditions de travail des agents et réduire la précarité des CDD,
- agir en intersyndicale, à chaque fois que cela est nécessaire et possible.

Nos candidates et candidats pour le CA 2027-2030



1-Claude GUILLET
TSDD
DTer NC - Rouen



2-Myriam MORI-LORCET
ITPE
DTer MED - Aix



3-Mohamed EL FADIL
TSDD
DTec REM - Brest



4-Pascale PEIFFER
SACDD
AC - Metz



5-Cédric RINGEVAL
TSDD
SG-DSI - Lille



6-Jean-François MAHÉ
TSDD
Dter Ouest - St Brieuc



7-Cristina BURAGA
ITPE
DTer MED - Aix



8-Pierre CHARBONNIER
DR
Dter EST - Strasbourg



9-Benoit HIRON
IPEF
DtecTV - Lyon



10-Patrick FOURMIGUÉ
ITPE
DTer MED - Aix



Au Conseil d'Administration, la CFDT défendra l'avenir des agents, qui *« sont et feront le Cerema de demain dans les territoires »*

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT